

*République française
Département de l'Ain*

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 28 mars 2023

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 17

Absents excusés : Emmanuelle LAURE (procuration à Patrick DUMAS), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Frédéric LEGER (procuration à Claude MOREIRA)

Absent : Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Loïc CHRISTIN

2023_15 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2023 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2023, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 3 254 531,07 €
- Section d'investissement : 1 681 395,68 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

